



On voit loin pour notre monde



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nouveau programme d'infrastructures

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) est heureuse d'annoncer que les gouvernements du Canada et du Québec en sont venus à une entente sur le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU), dans lequel ils verseront respectivement 363,8 M\$ et 300 M\$ pour un total de 663,8 M\$.

Les projets de conception, de construction et de réfection liés à l'eau potable, aux eaux usées et à l'eau pluviale sont admissibles.

La date limite pour la réalisation des travaux est le 31 mars 2018. Toutes les municipalités devront rapidement, d'ici la fin de l'année, soumettre leurs projets au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), car celui-ci les transmettra immédiatement au gouvernement fédéral. C'est premier arrivé, premier servi. Les travaux peuvent même avoir été débutés depuis le 1^{er} avril 2016.

Le gouvernement fédéral assume 50 % du coût des projets, alors que le gouvernement du Québec s'engage entre 33 % et 45 %. La contribution maximale des municipalités sera de 17 %. Il y aura des mesures de modulation tenant compte de la capacité financière des plus petites municipalités et du caractère insulaire des Îles-de-la-Madeleine. Le taux d'aide global variera ainsi entre 83 % et 95 %.

À noter, les coûts des travaux effectués en régie directement par des employés municipaux seront admissibles dans le cadre de ce programme. Cependant, la FQM n'a pas réussi à convaincre à ce moment-ci le gouvernement fédéral de mettre sur pied un programme visant les installations septiques des résidences isolées. Ce n'est que partie remise.

Les projets pourront être déposés par prestation électronique. Suivez les [bulletins du MAMOT](#) pour connaître les détails des modalités du programme.